



CANNABIS SANS FRONTIÈRES
(ALTERNATIVE ÉCOLOGIQUE)
MOUVEMENT POUR LES LIBERTÉS

APPEL POUR UN « JEÛNE SOLIDAIRE »

AVEC BERNARD RAPPAZ, PIONNIER DU CHANVRE SUISSE.

En résumé :

Bernard Rappaz, le chanvrier du Valais suisse, a été interpellé « en douce » par la Police samedi 20 mars dernier. Bernard est accusé d'avoir produit et commercialisé du chanvre illégalement, du fait de lois rétroactives, surtout du fait de lois différentes selon les cantons. Cette condamnation se veut exemplaire. Elle est en fait la marque de la persécution ciblée du "Gandhi du chanvre"... Connu comme l'un des pionniers de l'industrie chanvrière et ardent défenseur des libertés, il fut précurseur notamment de l'objection de conscience dans son pays, précurseur également en matière de cultures agricoles biologiques et d'énergies propres. Ces "qualités" lui valent d'être devenu l'une des bêtes noires des autorités, tant au niveau local dans le Valais qu'au niveau du système onusien de l'ONU/ODC/OICS.

Nous invitons toutes les personnes qui soutiennent sa démarche à adresser le modèle de lettre (ci-dessous) interpellant les autorités suisses (contacts ci-dessous également). Jour après jour, des jeûneurs se relayent dans le monde entier, par des « jeûnes solidaires » de 24h ou plus. Inscrivez-vous dans cette chaîne de solidarité pour la libération de Bernard Rappaz !

Comme en 2006, une nouvelle chaîne internationale de « jeûne solidaire » a débuté lundi 22 mars 2010.

Avec le soutien de l'ENCOD, *Cannabis Sans Frontières* initie le mouvement, en guise de réponse au black-out médiatique français sur le cas de Bernard Rappaz, également afin d'attirer l'attention des autorités suisses.

Des réactions immédiates sont parvenues du monde entier pour se rallier à cette cause, notamment en demandant aux autorités suisses d'envisager un exceptionnel recours en grâce, ou simplement de décider d'une amnistie, au pire d'accepter de suspendre sa peine le temps de la décision concernant sa demande de révision du procès.

Ce que nous voulons est très simple : l'arrêt des persécutions de la "guerre à la drogue", notamment de ce genre là.

Nous avons besoin d'un large front de soutien pour nous assurer que la santé de Bernard ne sera pas davantage mise en danger du fait de son combat contre toutes les injustices causées par la prohibition. Sa dernière grève de la faim avait duré 73 jours.

POSTE : c/o Lady Long Solo 38, rue Keller 75011 PARIS M° Voltaire(L9) Bastille (L1, L5)

CONTACT : <csf2009@free.fr> ; <http://cannabissansfrontieres.org>

- ▶ 1 - Envoyer un message de solidarité à Bernard : plus son courrier sera abondant, plus les autorités suisses réagiront rapidement.

Bernard RAPPAZ – Prisonnier Politique

Pénitencier de Crêtelongue

3977 Granges / VS

- ▶ 2 - Copier le modèle de la lettre et l'adapter au besoin, puis l'adresser par voie postale ou par email/fax à la **Ministre de Justice et de Police, Mme Eveline Widmer-Schlumpf, conseiller fédéral - Cheffe du DFJP (Minister of Justice), Département fédéral de justice et police, Palais fédéral ouest, CH-3003 Berne** et aux autres contacts mentionnés (dont les coordonnées figurent dans la liste ci-jointe) ;

- ▶ 3 - Enregistrer votre participation sur le site <http://supportrappaz.org> ou en envoyant un message à <soutienrappaz@gmail.com> pour indiquer votre jeûne de solidarité (précisant vos engagements, ainsi que les dates et lieu) ;

- ▶ 4 - Participer au fond de soutien pour sauvegarder la Ferme de l'Oasis. URGENCE : il reste moins de 20 jours pour réunir les 60 000 FrS (environ 40 000 euros) qui manquent au fond collectif pour re-acquérir la ferme de Bernard Rappaz.

Pour adresser vos dons, un compte de chèque est ouvert : **c.c.p. 19-10613-5 / Bernard Rappaz - Ferme Oasis - Chemin des Iles 50 - CH 1907 Saxon - Suisse**

- ▶ 5 - Nous rejoindre à la manifestation internationale prévue le 10 avril 2010. Impliquons nos villes par un événement ce jour-là, date de l'anniversaire de la Présidente de la Confédération suisse, Mme Doris Leuthard, afin de lui rappeler le cas Rappaz qui en sera à son 22ème jour de refus d'alimentation.

Cette date sera aussi l'occasion d'étendre les revendications, « pour la fin de la peine de mort causée par la guerre aux drogues, les règlements de comptes meurtriers entre bandes, tout comme les « exécutions douces » de militants comme Marc Emery (Canada), Dana Beal (USA), Bernard Rappaz (Suisse), André Fürst (Suisse), Chakib El Khayari (Maroc), Maksim Popov (Ouzbekistan) et tant d'autres, trop d'autres... ».

Pour vos manifestations : coordonnées d'une représentation locale de la Confédération Suisse :

- ▶ PARIS :

<http://www.eda.admin.ch/eda/fr/home/rebs/eur.html>

- ▶ Ailleurs dans le monde :

<http://www.eda.admin.ch/eda/fr/home/rebs.html>

Merci pour votre soutien.

POSTE : c/o Lady Long Solo 38, rue Keller 75011 PARIS M° Voltaire(L9) Bastille (L1, L5)

CONTACT : <csf2009@free.fr> ; <http://cannabissansfrontieres.org>

Modèle de lettre à envoyer aux autorités suisses

Madame la Cheffe du Département fédéral de Justice et Police,

J'attire votre attention sur le cas de Bernard Rappaz, citoyen valaisan de la Confédération suisse, chanvrier de son état, ayant entamé une grève de la faim depuis son incarcération le 20 mars dernier ; ceci en signe de protestation ultime contre sa condamnation lors du jugement prononcé en novembre 2008, confirmé par la cour d'appel en Octobre 2009, bien qu'il ait introduit un recours pour demander la révision de son procès. Il est accusé d'avoir produit et commercialisé du chanvre illégalement. Du fait de lois différentes selon les cantons, il a écopé d'une peine singulièrement lourde. Cette condamnation se veut exemplaire. Elle est en fait la marque de la persécution ciblée du "Gandhi du chanvre".

Il y a urgence. Personne ne le fera changer d'avis. Bernard Rappaz est prêt à mourir. Son décès doit être évité, par une approche simplement humaniste. Faut-il qu'il meurt dans sa lutte en faveur d'une politique rationnelle à l'égard du chanvre, politique pouvant protéger véritablement la jeunesse, politique dont il est l'un des défenseurs historique ?

Je vous demande de consentir à bien vouloir user de votre influence afin que cette grève de la faim cesse rapidement et que Bernard Rappaz puisse retrouver sa liberté. Vous avez le pouvoir de suspendre son incarcération jusqu'à la décision concernant sa demande de révision du procès. Sans parler de celui d'envisager une grâce exceptionnelle.

Ne pensez-vous pas qu'il serait temps d'examiner une manière plus efficace de lutter contre les drogues que celle qui consiste à persécuter et emprisonner, économisant toute volonté officielle de s'attaquer aux vrais problèmes ?

Je vous informe également de ma décision de m'associer à sa grève de la faim, en tant que participant à une action internationale de « jeûne solidaire » initiée par le collectif Cannabis Sans Frontières.

Je vous prie de bien vouloir agréer, Madame la Cheffe du Département Fédéral de Justice et Police, l'expression de ma très respectueuse considération.

Nom - Prénom

Signature

POSTE : c/o Lady Long Solo 38, rue Keller 75011 PARIS M° Voltaire(L9) Bastille (L1, L5)

CONTACT : <csf2009@free.fr> ; <http://cannabissansfrontieres.org>

A envoyer à :

► **Eveline Widmer-Schlumpf, conseiller fédéral - Cheffe du DFJP (Minister of Justice)**

Département fédéral de justice et police

Palais fédéral ouest

CH-3003 Berne

[http://www.ejpd.admin.ch/ejpd/fr/misc/conform.0183.html?
pageToMail=/content/ejpd/fr/home/die_oe/kontakt](http://www.ejpd.admin.ch/ejpd/fr/misc/conform.0183.html?pageToMail=/content/ejpd/fr/home/die_oe/kontakt)

Copie pour :

► **Corina Casanova : - Chancelière de la Confédération (Minister of Foreign Affairs)**

Chancellerie fédérale,

Palais fédéral Ouest

CH-3003 Berne

Tél. +41 (0)31 322 37 91

Fax +41 (0)31 322 37 06

<http://www.bk.admin.ch/org/00490/index.html?lang=fr>

► **Pascale Bruderer Wyss, présidente du Conseil national 2009/2010**

pascale.bruderer@parl.ch

<http://www.pascale-bruderer.ch/kontakt/>

<http://www.parlament.ch/f/organe-mitglieder/praesidenten/praesidenten-aktuell/nrp-09-10/Pages/default.aspx>

► **Erika Forster-Vannini, Présidente du Conseil des Etats en 2009/2010**

sekretariat-sr-forster@bluewin.ch

**Enfin, adresser copie de votre action de solidarité avec Bernard Rappaz,
au Ministre des Affaires étrangères de votre pays.**

France :

Ministère des Affaires étrangères et européennes

A l'attention de Monsieur Bernard Kouchner

Ministre des Affaires étrangères

37, Quai d'Orsay

75351 Paris

Tél. (33) (0)1 43 17 53 53

POSTE : c/o Lady Long Solo 38, rue Keller 75011 PARIS M° Voltaire(L9) Bastille (L1, L5)

CONTACT : <csf2009@free.fr> ; <http://cannabissansfrontieres.org>